

### SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix-sept septembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

**Étaient présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Marion BARNARIE, Gérard BLAIN, Georges BONNARD, Marjolaine CHARMILLON, Jean-Jacques FAVIER, Daniel FERNANDEZ, Georges GARDON, Claude LAUDET, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO –

**Absent** : René BORNE –

Formant la majorité des membres en exercice.

**Date de convocation** : 13 septembre 2021

Mme Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

- Les nouveaux boulangers invités au conseil municipal ne se sont pas présentés.
- Remerciements de Mme Grassot pour les condoléances qui lui ont été adressées à l'occasion du décès de son mari.
- **Rallye Monte Carlo Zen** : le 22 octobre 2021. Voitures électriques et hydrogène.
- **Drômoise** : ravitaillement organisé sur la commune le 19 septembre 2021
- **Députée** : Mme Célia de Lavergne est venue rencontrer les habitants et les élus du canton le mercredi 15 septembre concernant les problèmes de téléphonie.
- **ECOLE** :
  - Rentrée des classes : 18 enfants sont accueillis en cette année scolaire 2021/2022
  - Travaux de sécurisation : prévus pendant les vacances de la Toussaint.
  - Demande de participation des communes à hauteur de 50 € pour le projet « plan bibliothèque » lancé par l'Education Nationale pour l'achat de livres.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

**• Présentation du rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes auvergne Rhône-Alpes sur la gestion 2016-2019 de la communauté de communes du diois -**

La Chambre régionale des Comptes (CRC) Auvergne Rhône-Alpes demande de présenter au conseil municipal le rapport définitif produit par la CRC suite au contrôle de gestion des exercices 2016 à 2019 de la Communauté des Communes du Diois.

Les investigations de la Chambre Régionale des Comptes ont porté plus particulièrement sur les points suivants :

- les relations financières et les mutualisations avec les communes membres
- la gestion interne (ressources humaines, commande publique et attribution de subventions)
- la qualité de l'information financière et la fiabilité des comptes
- la situation financière et patrimoniale
- les mesures mises en œuvre par la CCD pour assurer la continuité du service au cours de l'état d'urgence sanitaire,
- l'analyse de la gestion de l'abattoir intercommunal du Diois.

**Après débat, délibération approuvée à l'unanimité**

**• Délibération modificative n°2 du budget communal**

Les frais d'études concernant la zone d'activité doivent être réajustés en fonction des honoraires des différents prestataires (architecte, géomètre, études des eaux pluviales) par une délibération modificative.

INVESTISSEMENT	
Dépenses imprévues Article 020	- 800,00
Frais d'études article 2031	+ 800,00

**Délibération approuvée à l'unanimité**

**• SDED Raccordement au BT pour alimenter une aire de camping-car –**

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour le raccordement au réseau BT de l'aire de camping-cars :

Dépense prévisionnelle : 11 342.87 € HT (dont frais de gestion 540,14 €)

Plan de financement prévisionnel :

- Financements mobilisés par le SDED : 8 788,86 €
- Participation communale : 2 554,01 €

**Délibération approuvée à l'unanimité**

- **Tourisme Info Services :**

- L'assemblée générale du TIS a eu lieu le 11 septembre 2021. Le budget est satisfaisant. L'estimation du loyer mensuel à 400 € sera inscrite au prochain bilan du TIS.

- Une réunion a été organisée par le président pour aborder la problématique des locaux du TIS non adaptés à l'ensemble des services proposés.

- M. Espeisse demande le déplacement des panneaux de signalétique concernant le TIS. Gérard Blain s'occupe de cette demande.

- Une navette a été mise en place par le TIS et l'ESCDD pour se rendre à Die le mercredi (hors vacances scolaires).

Départ depuis Saint-Nazaire-le-Désert à 9h00 (place du Chenevier).

Retour depuis Die à 12H15 (le parking du Super U)

Retour des collégiens à Die 7h00 (place du Chenevier)

Réservation et tarifs auprès du TIS vallée de la Roanne avant le mardi 16h : par tél 04.75.26.49.11 ou mail tisvalleedelaranne@gmail.com.

- Des animations intergénérationnelles seront proposées le jeudi de 16h45 à 18h00 à la salle des fêtes de St Nazaire le Désert et le mardi matin à Volvent.

- Le Pass Sanitaire n'est pas exigé pour les animations proposées par le TIS.

- Questionnaires camping : les points qui ressortent concernent les types hébergement, les sanitaires, la période d'ouverture de la piscine. Le gérant de la base de loisir sera invité à un prochain conseil.

- **Aire de camping-car :** la cassette de vidange n'est pas installée et le panneau d'information est en cours d'élaboration.

- **Crèche :** l'état du toit nécessite une réparation rapide estimée à 20 000 €. La commune va déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département. M. le Maire doit également rencontrer la Communauté de Communes du Diois le 27 septembre 2021.

- **Les travaux d'assainissement** route du Pont Etroit seront réalisés en même temps que la zone d'activités. Il faudra demander une autorisation de passage au propriétaire du terrain près du cimetière.

La commune proposera au propriétaire de lui acheter ce terrain pour y installer un jardin du souvenir et un parking pour le cimetière.

- **Commission départementale « embellissement et cadre de vie » :** Nicole UGHETTO fait le compte-rendu de la visite conseil du 2 septembre.

- **Club du 3ème âge :** M. Georges BONNARD est le nouveau président.

- **(CLECT) Commission locale d'évaluation des charges transférées :** réunion le 20 septembre à 17h30 à la CCD

- La croix du cimetière est réparée.

- **Chats** : plainte d'un habitant sur leur nombre croissant. Un programme de stérilisation va être mis en place et un courrier va être envoyé aux propriétaires connus.
- Un infirmier veut s'installer à St Nazaire le Désert : il doit venir se présenter dimanche prochain.
- Article du Dauphiné Libéré : courrier reçu en mairie car l'auberge n'a pas été mentionnée.
- Extinction de l'éclairage public courant septembre 2021 : de 1h00 à 6h00 du matin.
- Réunion eau et assainissement proposée par la Communauté des Communes du Diois : le 11 octobre à 17h30 à la salle des fêtes.
- Journée de formation et d'échanges sur les marchés : proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme le 11 octobre à St Jean de Muzols.
- Journées du patrimoine : 18 et 19 septembre 2021
- Reportage sur Philomène sera diffusé sur TF1 le 19 septembre 2021 au journal de 13h00
- Chemin de la fontaine : l'entreprise a été relancée les travaux devraient être réalisés en octobre 2021.
- Salle des fêtes : utilisée par la crèche, l'EVS et par les associations pour les différentes activités proposées (yoga, danse...)

### **Tour de table**

- Jean-Jacques FAVIER propose d'installer un parking à vélos pour l'été
- Georges GARDON demande de terminer le nettoyage du cimetière avant la Toussaint
- Gérard Blain souhaite l'aménagement de la zone départementale située en contre-bas du square du Chenevier, avec table de pique-nique, sous les jeux d'enfants : il nous faut solliciter le Département pour avoir son accord.
- Prochain conseil prévu le 22 octobre 2021.

**Fin de séance 23h30**